

MEMISA INFO



DES SOINS DE SANTÉ ABORDABLES POUR TOUS

MAGAZINE TRIMESTRIEL nr. 128 • septembre | octobre 2019 • P409840

© Memisa

Dans certains pays africains, il n'existe aucune forme de couverture sanitaire : tomber malade et être admis à l'hôpital sont souvent synonymes de catastrophe financière. Il ne suffit donc pas de construire des infrastructures de santé solides, de bien former le personnel et de fournir du matériel et des médicaments de qualité. Les soins médicaux doivent également être abordables pour la population. **Quelle serait l'utilité d'un hôpital ou d'un centre de santé bien équipé si la population n'a pas les moyens de payer ces frais médicaux ?**

Afin d'apporter une réponse à ce problème, Memisa, en collaboration avec des partenaires locaux, soutient des systèmes basés sur la solidarité.



Le Burundi est confronté à des défis majeurs : avec à peu près la même superficie et autant d'habitants que la Belgique, ce petit pays africain est l'un des plus pauvres du monde. 74,7 % de la population vit avec moins de 1,90 dollar par jour (chiffres de la Banque mondiale).

Dans ce contexte difficile, Memisa réussit pourtant à améliorer structurellement la vie de nombreux Burundais.es. Nous travaillons à la **réinsertion des plus vulnérables** en mettant en place des initiatives génératrices de revenus (IGR). Chaque communauté décide quelle activité est la plus adaptée à sa situation.



Gaudence

“ JE NE POSSÈDE PAS
GRAND-CHOSE, MAIS ÇA ME
RASSURE DE SAVOIR QUE JE
PEUX ALLER CHEZ LE MÉDECIN
SI JE TOMBE MALADE. ”

Pour une partie de la population, il reste cependant très difficile de payer ces 20 %. Pendant une phase de transition (jusqu'à ce que les IGR génèrent suffisamment de revenus pour sortir les indigents de la pauvreté et leur permettre d'être autonomes), Memisa les soutient afin qu'ils ne tombent pas directement dans la pauvreté extrême en cas de maladie. Dans quatre provinces (Gitega, Karusi, Muyinga et Muramvya), nous prenons également en charge ces 20 %. L'accès aux soins de santé ne garantit pas seulement une population en meilleure santé. Elle améliore la qualité de vie générale et donne aux plus pauvres le droit à une existence digne.

Au Burundi, notre programme met l'accent sur l'accès aux soins de santé pour les plus vulnérables. Conscient de l'importance de développer de bons soins de santé pour toutes et tous, **le gouvernement a créé la CAM : Carte d'Assistance Médicale**. Cette carte coûte 3000 BIF (1,49 euro) et peut être achetée par les personnes qui travaillent dans le secteur informel ou rural. **Elle donne accès aux différents services de santé disponibles dans les centres de santé et les hôpitaux**. La carte d'assistance est valable pour tout le ménage. Grâce à cette carte, le patient ne doit payer que 20 % des soins. Le reste (80 %) est complété par le gouvernement.



La carte d'assistance médicale couvre :

- Les consultations médicales
- Les soins médicaux et chirurgicaux
- Les soins dentaires
- Les soins avant, pendant et après l'accouchement

AIDEZ LES NOUVEAU-NÉS AU BURUNDI!

Ensemble, nous pouvons donner à la population burundaise l'accès aux soins de santé et équiper de manière optimale les centres de santé!



58 €

Kit de réanimation
pour les prématurés



45 €

30 cartes d'assistance (1 carte
= une famille pendant un an)



323 €

Autoclave (appareil
de stérilisation)

IBAN BE92 3100 9000 0023
BIC : BBRUBEBB

*Tout don de 40 € par an ou plus donne droit à une réduction fiscale
de 45 % sur le montant de votre don.
Par exemple : avec un don de 45 €, vous ne payez en fait que 24,75 €.*

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce
courrier, merci d'envoyer un e-mail à
communication@memisa.be ou de
téléphoner au 02/454.17.52



www.memisa.be

Suivez Memisa sur   

DES SOINS DE SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS. MAINTENANT ET DANS LE FUTUR !

Vous souhaitez donner une suite à votre
générosité et continuer à soutenir les populations
les plus vulnérables ? Inscrivez Memisa dans votre
testament! Demandez dès maintenant, et sans
engagement, notre documentation sur les legs
et les testaments.



Pour toutes questions :

Dr. Frank De Paepe
+32 2 454 15 43
testament@memisa.be



Memisa souscrit au code de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF). Adresse fautive ?
Contactez Memisa par e-mail ou par téléphone si vous découvrez une erreur dans votre adresse ou si vous recevez
plusieurs exemplaires de notre journal. Merci pour votre collaboration. Le Memisa info est une publication de Memisa
Belgique, Square de Meeûs 19 - 1050 Bruxelles, T +32(0)2 454 15 40, communication@memisa.be, www.memisa.be
Retrouver notre politique de traitement des données sur www.memisa.be/transparence/

